

LA MONTÉE DE L'ACTIVITÉ FÉMININE : CERTITUDES STATISTIQUES ET PERPLEXITÉ SOCIOLOGIQUE

—
Margaret MARUANI

Margaret MARUANI
CNRS - CSU

- 1 - Cf. les travaux du réseau européen de la CEE « les femmes dans l'emploi » et notamment MEULDERS (D.), PLASMAN (R.), VANDER STRICHT (V.), *La position des femmes sur le marché du travail dans la CEE. Evolutions entre 1983 et 1990*, juin 1991, Université Libre de Bruxelles.
- Cf. également MARUANI (M.), « La place des femmes sur le marché du travail. Tendances et évolutions dans les douze pays de la Communauté européenne. 1983-1990 », *Les Cahiers de femmes d'Europe*, n° 36, Bruxelles, mars 1992.

La montée de l'activité féminine est l'élément moteur de la croissance de la population active : ce fait, connu et reconnu pour la France, vaut désormais pour l'ensemble des pays de la Communauté européenne. Les chiffres sont, de ce point de vue, limpides. Ils disent l'irrésistible ascension de la population active féminine en ces temps de crise de l'emploi. Ils montrent la permanence de ce mouvement et sa généralisation à l'Europe des douze. Depuis plusieurs années, les travaux se sont multipliés, produisant des séries de données désormais comparables et des résultats de recherche cumulables¹. Ces études nous permettent de dresser un tableau de la place des femmes sur le marché du travail européen, de repérer les configura-

2 - Ces trois concepts sont ici utilisés dans leur acception habituelle : le chômage concerne les personnes sans travail et à la recherche d'un emploi ; l'emploi regroupe les « actifs occupés », c'est-à-dire ceux qui exercent une activité professionnelle rémunérée ; l'activité regroupe les personnes qui ont un emploi et celles qui en cherchent un. Ce concept englobe donc les deux premiers : les chômeurs et les actifs occupés constituent la « population active ».

3 - Sauf mention spéciale, les tableaux sont extraits des rapports de D. Meulders et M. Maruani.

tions d'ensemble et les spécificités nationales.

Mais au-delà du constat statistique, l'interrogation sociologique demeure. L'interrogation et la perplexité : plus on avance dans la connaissance des données chiffrées et des tendances statistiques, plus la compréhension des faits sociaux se brouille. La mise en évidence des évolutions de l'activité féminine n'éluide pas la question du sens. Les faits sont connus, mais l'enigme sociologique persiste et résiste. Elle est double : d'une part, pourquoi cette soudaine prospérité de l'activité des femmes, pourquoi aujourd'hui plus qu'hier ? Pourquoi l'emploi féminin est-il en pleine expansion alors que l'emploi est en pleine crise ? D'autre part, pourquoi les modalités de la croissance de l'activité féminine sont-elles, en dépit de la convergence des tendances à la hausse, si différentes d'un

pays à l'autre ? Comment expliquer l'existence de disparités marquées dans les comportements d'activités ?

TAUX D'ACTIVITÉ ET RAPPORT À L'EMPLOI

La soudaine prospérité de l'activité féminine

La féminisation de la population active est désormais un fait acquis, durable, massif. Partout en Europe, c'est par millions que les femmes affluent sur le marché du travail. Qu'elles soient au chômage ou qu'elles aient un emploi, les femmes sont plus actives². L'inactivité féminine sombre pendant que l'emploi masculin est frappé d'immobilisme ou de déclin.

Entre 1985 et 1990, les deux tiers des emplois créés dans la Communauté

Tableau 1

Taux de croissance annuel moyen de l'emploi entre 1983 et 1989³

Pays	Femmes	Hommes
Irlande	0,81	- 0,88
Espagne*	3,09	1,52
Luxembourg	1,67	0,51
Grèce	1,93	0,16
Italie	1,24	- 0,33
Pays-Bas	5,30	2,29
Allemagne	1,10	0,80
Belgique	2,00	0,16
Portugal*	2,05	0,81
Royaume-Uni	2,39	1,59
France	3,12	- 0,16
Danemark	1,62	1,42
Europe 10	1,83	0,58
Europe 12	1,19	0,55

* 1986 et 1989.

Source : Enquêtes sur les forces de travail, Eurostat 1983, 1986 et 1989.

Tableau 2

	Unités : Millions					
	1965	1975	1985	1988	1989	1990
Hommes						
Population totale	142,3	152,0	156,5	158,0	158,8	16,0
Emploi total	83,0	81,9	78,7	80,2	81,3	82,2
Chômage total		3,3	8,0	6,8	6,0	5,6
Femmes						
Population totale	150,9	160,4	165,4	166,6	167,3	168,6
Emploi total	39,6	42,5	46,6	50,4	51,3	52,6
Chômage total		2,3	6,9	7,1	6,7	6,4

Source : *L'emploi en Europe 1991*. Commission des Communautés Européennes.

Européenne ont été pourvus par des femmes. Sur une longue période, la tendance est encore plus marquée : entre 1965 et 1990, le nombre d'hommes ayant un emploi a légèrement diminué en Europe, passant de 83 millions à 82,2 millions ; pendant le même laps de temps, le nombre de femmes au travail a très fortement augmenté, partant de 39,6 millions en 1965 pour arriver à 52,6 millions en 1990.

De ces deux tableaux se dégage un premier enseignement : au-delà des clivages géographiques traditionnels (le Nord contre le Sud...) et quelle que soit l'époque considérée (période de chômage ou de plein-emploi), les femmes sont l'élément le plus actif du marché du travail. Depuis 25 ans, ce sont elles qui ont assuré l'essentiel de l'augmentation des forces laborieuses de l'Europe. Les années 80 voient donc la confirmation et le renforcement des tendances observées au cours des années 1970 : les taux d'activité féminins sont en hausse constante pendant que les taux d'activité masculins diminuent ou stagnent.

L'évolution différente des taux d'activité masculins et féminins peut s'expliquer en première instance, par la conjonction de deux phénomènes : la

baisse de l'activité chez les jeunes (liée à l'augmentation de la scolarité) et chez les travailleurs âgés (développement des retraites anticipées) a fait chuter les taux d'activité de tous, hommes et femmes ; mais pour les femmes, cette chute a été compensée et dépassée par l'explosion des taux d'activité entre 25 et 49 ans. C'est cette classe d'âge qui a concentré l'essentiel de l'augmentation de l'activité féminine.

En dépit de leur clarté, ces données n'expliquent rien. Elles permettent d'affiner le constat et de reformuler la question : pourquoi les femmes de 25 à 49 ans qui, dans les années 60 constituaient les classes creuses de l'activité féminine se sont-elles tournées si massivement vers le marché du travail ?

Inventaire des corrélations douteuses

Serait-ce la *démographie*, tout d'abord ? Y aurait-il plus de femmes actives parce que les femmes sont plus nombreuses ? Natalité en baisse, allongement de la durée de la vie et solde migratoire en hausse : ces trois traits caractérisent, à des degrés divers, les douze pays de la Communauté Euro-

4 - MEULDERS (D.),
PLASMAN (R.),
VANDER STRICHT (V.),
*La position des femmes
sur le marché du travail
dans la CEE. Évolutions
entre 1983 et 1990, rapport
pour la CEE, Université Libre
de Bruxelles, 1991.*

5 - BOUILLAGUET-
BERNARD (P.),
GAUVIN (A.),
PROKOVAS (N.),
*L'évolution de l'activité
et de l'emploi des
femmes dans la
Communauté Économique
Européenne, Rapport V/1252/
86-Fr. pour la CEE,
1985.*

Tableau 3
Taux d'activité des femmes âgées de 25 à 49 ans

Pays	Taux d'activité en 1989	Taux de croissance annuel moyen entre 1983 et 1989 (en %)
Irlande	45,0	2,77
Espagne*	47,9	7,74
Luxembourg	51,6	2,42
Grèce	54,3	3,14
Italie	55,8	2,43
Pays-Bas	58,2	4,23
Allemagne	63,4	1,44
Belgique	65,5	1,81
Portugal*	69,9	2,61
Royaume-Uni	72,7	2,39
France	73,2	1,14
Danemark	87,9	0,29
Europe 12*	63,7	2,30
Europe 10	65,5	1,99

* 1986 et 1989.

Source : Enquêtes sur les forces de travail, Eurostat 1983, 1986 et 1989.

péenne. La population en âge de travailler est donc en légère augmentation, mais cette croissance tend à se stabiliser. Ce n'est pas elle qui peut rendre compte de l'augmentation de l'activité féminine : la population féminine s'accroît légèrement alors que le nombre de femmes actives connaît une très forte croissance. Autrement dit, « les facteurs démographiques ne semblent donc pas responsables des tensions sur le marché dans les pays européens⁴ ».

S'agirait-il alors de la *famille*, autre facteur explicatif très « classique », lui aussi ? Que peut-on dire aujourd'hui de l'influence des charges familiales sur l'accès des femmes à l'emploi ? Plus rien ici n'est évident, même s'il est toujours vrai que « l'offre de travail des femmes n'est pas une offre indifférenciée, elle se détermine d'abord au sein de la famille⁵ ». Les configurations familiales, tout

d'abord, se sont profondément modifiées. Dans tous les pays de la CEE, les taux de fécondité sont en baisse. Les femmes travailleraient-elles plus tout simplement parce qu'elles ont moins d'enfants ? La réponse, précisément, n'est pas si simple. Tout d'abord parce que, en la matière, on ne sait pas qui de la poule ou de l'œuf a commencé : les femmes travaillent-elles plus parce qu'elles ont moins d'enfants ou ont-elles moins d'enfants parce qu'elles travaillent plus ? Les deux, probablement.

La réponse est complexe aussi parce qu'il n'y a pas de corrélation directe entre le taux de fécondité et le taux d'activité. Ainsi par exemple, les femmes danoises qui présentent le taux d'activité le plus élevé de l'Europe des Douze ont un taux de fécondité très proche de celui des femmes néerlandaises dont les taux d'activité comptent parmi les plus bas.

Tableau 4
Indicateur conjoncturel de fécondité

	1980	1989
Belgique	1,67	1,58*
Danemark	1,55	1,62
Allemagne	1,45	1,39
Grèce	2,23	1,50
Espagne	2,22	1,39*
France	1,95	1,81
Irlande	3,23	2,11
Italie	1,69	1,29*
Luxembourg	1,50	1,52
Pays-Bas	1,60	1,55
Portugal	2,19	1,50
Royaume-Uni	1,89	1,81

* Données provisoires.

Source : Eurostat, Statistiques Démographiques 1991, tableau E-9.

Puisque la fécondité n'est pas en cause, doit-on évoquer les problèmes de *garde d'enfants* ? A l'évidence là aussi, les possibilités effectives de faire garder ses enfants sont un des éléments qui facilitent l'activité féminine. Pour autant, il n'y a là aucun automatisme : « Le Danemark a le système de loin le plus progressiste et le plus développé (à la seule exception peut-être de l'Allemagne de l'Est). En deuxième place, viennent la Belgique et la France. A l'autre extrémité, se trouvent l'Irlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni⁶ ». Or en Belgique, les taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans (65,5 %) sont sensiblement plus bas que ceux qui prévalent en France (73,2 %). De la même façon, l'Irlande et les Pays-Bas ont des taux d'activité parmi les plus bas (45 % et 58,2 %) alors que le Royaume-Uni compte parmi les plus élevés (72,7 %).

En fait, plus que le nombre d'enfants ou le nombre de places de crèches, c'est la façon de gérer les

charges familiales qui fait varier les taux d'activité féminins. C'est là que l'on observe la plus grande diversité de situations entre les pays européens. Quatre cas de figure apparaissent ici :

1 – Le fait d'avoir des enfants n'influence plus le taux d'activité des mères. Seul le Danemark est dans ce cas : « Les femmes ayant des enfants de 0 à 2 ans sont professionnellement actives au même niveau que les femmes ayant de 20 à 40 ans sans enfant et les femmes avec des enfants de 3 à 14 ans⁷ ».

2 – Le fait d'avoir des enfants pèse, mais de façon marginale, sur les taux d'activité féminins. C'est le cas de la France où les taux d'activité des mères de familles ne baissent sensiblement qu'à partir du troisième enfant : « Le taux d'activité est de 83 % pour les femmes sans enfant, de 81 % avec un enfant, de 75 % pour deux enfants et de 45 % pour trois enfants »⁸.

3 – Les difficultés de concilier vie familiale et vie professionnelle débouchent sur le travail à temps partiel. C'est le cas dans l'ex-RFA et au Royaume-Uni : « plus

6 - MEULDERS (D.),
PLASMAN (R.),
VANDER STRICHT (V.),
La position des femmes, rapport cité.

7 - KNUDSEN (R.), *La position des femmes sur le marché du travail au Danemark. L'évolution parcourue entre 1983 et 1989/90, Rapport pour la CEE, 1991.*

8 - GAUVIN (A.),
SILVERA (R.), *La position des femmes sur le marché du travail en France. Évolution entre 1983 et 1989, Rapport pour la CEE, SET, Université de Paris I, 1991.*

9 - HUMPHRIES (J.),
RUBERY (J.), *La position des femmes sur le marché du travail en Grande-Bretagne*, Rapport pour la CEE, Université de Cambridge et Manchester School of Management, 1991.

10 - PLANTENGA (J.),
La position des femmes sur le marché du travail néerlandais. Les évolutions au cours de la période 1983-1989, Rapport pour la CEE, Université d'Utrecht, 1991.

Tableau 5
Pourcentage de places dans les services d'accueil financés par le secteur public par rapport au nombre d'enfants appartenant à une catégorie d'âge

	Date des données	Enfants de moins de 3 ans (en %)*	Enfants de 3 ans à l'âge de la scolarité obligatoire (en %)	Age de la scolarité obligatoire	Durée de la journée scolaire y compris pause de midi	Services périscolaires pour les enfants en primaire (en %)
Allemagne	1987	3	65-70	6-7 ans	4-5 heures(a)	4
France	1988	20	95 +	6 ans	8 heures	?
Italie	1986	5	85 +	6 ans	4 heures	?
Pays-Bas	1989	2	50-55	5 ans	6-7 heures	1
Belgique	1988	20	95 +	6 ans	7 heures	?
Luxembourg	1989	2	55-60	5 ans	4-8 heures(a)	1
Royaume-Uni	1988	2	35-40	5 ans	6 1/2 heures	(-)
Irlande	1988	2	55	6 ans	4 1/2- 6 1/2 heures(b)	(-)
Danemark	1989	48	85**	7 ans	3-5 1/2 heures (a.b)	29
Grèce	1988	4	65-70	5 1/2 ans	4-5 heures(b)	(-)
Portugal	1988	6	35	6 ans	6 1/2 heures	6
Espagne	1988	2	65-70	6 ans	8 heures	(-)

elles ont d'enfants, moins les femmes tendent à travailler à plein »⁹.

4 – Les taux d'activité féminins chutent dès l'arrivée du premier enfant : c'est ce que l'on constate en Irlande et aux Pays-Bas où « le nombre d'enfants joue un rôle relativement restreint dans le comportement sur le marché du travail : ce qui compte c'est surtout la présence ou non d'enfants »¹⁰.

Doit-on alors se placer sur un registre plus économique et regarder la *répartition sectorielle de l'emploi* ? La grande majorité des femmes d'Europe, c'est un fait connu, travaille dans les services. On devrait, très logiquement, trouver au moins une corrélation entre les

taux d'activité féminine et le taux de « tertiarisation » de chaque pays. Or, il n'y a pas de corrélation et, de ce fait, pas de début d'explication possible. Le tableau de la répartition sectorielle de l'emploi dans les Etats de la Communauté Européenne le montre : les pays où l'emploi tertiaire est le plus développé ne sont pas forcément ceux où les taux d'activité féminins sont les plus élevés. Dans le peloton de tête arrivent les Pays-Bas, le Danemark et le Luxembourg. Or, aux Pays-Bas et au Luxembourg, les taux d'activité féminins sont dans la moyenne basse de la C.E.E., alors que le Danemark connaît les taux d'activité féminins les plus élevés de l'Europe des douze. A l'inverse, le Portugal où la part de

l'emploi tertiaire est la plus faible est un de ceux où l'activité féminine est la plus importante.

La seule certitude est-elle la seule explication ?

Démographie, fécondité, charges familiales, répartition sectorielle des activités... Cet inventaire des corrélations douteuses ne saurait masquer l'existence de la seule certitude que la comparaison internationale ait permis d'établir : les relations entre niveau d'éducation et niveau d'activité. Toutes les observations convergent sur ce point : plus les femmes sont instruites et plus elles sont actives. Or, partout en Europe, le niveau de formation des femmes augmente au point de dépasser parfois celui des hommes. Le niveau d'instruction ne pèse pas seulement sur le volume de l'activité féminine. Il imprime également les cycles d'activité : les femmes qui ont un haut niveau de formation mènent plus souvent une carrière continue, une carrière qui ne s'arrête pas à la naissance des enfants.

A l'inverse, on observe chez les femmes ayant de faibles atouts en matière de formation un processus de cumul des difficultés qui les repousse hors du marché du travail. C'est le cas des plus démunies et notamment des mères isolées. Pour nombre d'entre elles, le poids des charges familiales à assurer seules, s'ajoutant au bas salaire qu'elles retireraient de leur travail, sont autant de facteurs dissuasifs qui les entraînent vers le « piège de la pauvreté » (« Poverty Trap ») : « Le Poverty Trap est une situation dans laquelle un individu – travailleur ou chômeur – ne trouve aucun avantage pécuniaire à augmenter ses heures prestées s'il travaille déjà, ou à entrer sur le marché du travail s'il est chômeur. En effet, dans le cas où cet individu déciderait de

travailler, il verrait son revenu net stagner voire même diminuer¹¹ ».

La « percée des filles¹² » à l'école et à l'université, leur réussite scolaire est donc un des éléments déterminants, un de ceux qui expliquent le plus certainement la percée de l'activité féminine sur le marché du travail. Même si la comparaison, sur ce point, est bien difficile à manier, les faits sont là : on constate, pays par pays, l'existence d'une même tendance et d'une même corrélation entre l'activité des femmes et leur niveau d'instruction. Peut-on, pour autant, en conclure que la réussite scolaire et universitaire des filles est l'explication, la seule et l'unique ? C'est la seule que l'on ait jusqu'ici trouvée et elle est tout à fait fondamentale. Mais elle n'épuise pas la réflexion.

L'ensemble des données de comparaison dont on dispose aujourd'hui, permet d'avancer dans la mesure du phénomène : il nous permet de mesurer l'ampleur du mouvement et nous oblige à prendre la mesure de son extension. La comparaison, par ailleurs, a son utilité propre : pouvoir situer les pays les uns par rapport aux autres constitue une connaissance précieuse. Tout ceci ne nous fait cependant pas beaucoup avancer dans la compréhension du phénomène. Les statistiques nous permettent d'esquisser les contours d'un événement social majeur, mais ne nous disent pas grand-chose sur les mécanismes sociaux qui l'ont produit. Les interrogations initiales demeurent : qu'est-ce qui a fait s'envoler les taux d'activité féminins ? Pourquoi le rapport à l'emploi des femmes s'est-il transformé ? Quel a été le moteur de ces mutations sociales¹³ ? Si nos débuts de réponse sont si modestes, c'est que la nécessaire accumulation des travaux proprement sociologiques fait ici défaut¹⁴. Et que l'analyse des taux d'activité ne se substitue pas à la sociologie du rapport à l'emploi.

11 - DEMAZY (S.), 1991, *Le Poverty Trap en Belgique*, mémoire présenté sous la direction de D. Meulders, Bruxelles.

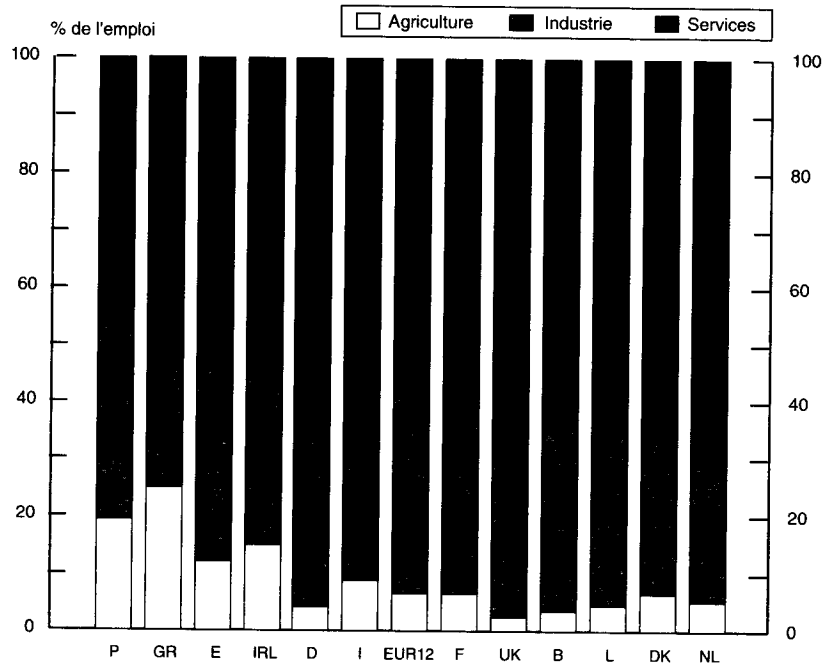
12 - BAUDELLOT (C.) et ESTABLET (R.), *Allez les filles*, Paris, Le Seuil, 1992.

13 - MARUANI (M.), *Mais qui a peur du travail des femmes ?*, Paris, Syros, 1985.

14 - DECOUFLÉ (A.C.), MARUANI (M.), 1987, « Pour une sociologie de l'emploi », *Revue française des affaires sociales*, n° 3.

Tableau 6

Répartition sectorielle de l'emploi dans les États membres 1989

Source : *l'emploi en Europe, 1991*

COMPORTEMENTS D'ACTIVITÉ ET NORMES SOCIALES

La seconde interrogation porte sur des disparités nationales en matière de comportements d'activité. En première analyse, on l'a vu, c'est la régularité et la généralité de la croissance de l'activité féminine qui frappe. Ce constat serait pourtant partiel si l'on n'y ajoutait la coexistence, au sein de l'Europe des douze, de modèles d'activité bien typés : prédominance de la continuité ou de la discontinuité des trajectoires professionnelles, prégnance du travail à temps partiel ou à temps plein, orientation du non-emploi vers le chômage ou l'inactivité.

Les courbes d'activité féminine : toutes les mêmes ?

Plus encore que les taux, ce sont les courbes qui nous renseignent sur le sens

et la portée de l'évolution des comportements d'activité féminins. On peut, schématiquement, caractériser trois modèles d'activité féminine :

1 – Une courbe à une seule crête dessine un modèle *d'inactivité dominante* : seules les femmes de 20 à 25 ans, célibataires pour la plupart, ont des taux d'activité élevés. Après le mariage ou la maternité, les femmes cessent définitivement de travailler.

2 – Une courbe « bimodale » (ou en M) dépeint un modèle *d'activité discontinue* : ici la majorité des femmes s'arrête de travailler entre 25 et 40 ans lorsqu'elles ont des enfants puis retravaillent lorsque ceux-ci sont grands.

3 – Une courbe en U renversé caractérise un modèle où *l'activité continue* domine : dans ce cas de figure, les femmes cumulent activité et obligations familiales. La majorité d'entre elles ne

s'arrête pas de travailler lorsqu'elles ont des enfants. Cette courbe est aussi celle qui se rapproche du modèle masculin. Elle traduit une homogénéisation des comportements d'activité féminins et masculins.

Le modèle d'activité continue s'observe dans trois pays où les taux d'activité féminins sont très élevés : au Danemark, dans l'ex-RDA et en France. La courbe bimodale, celle qui caractérise un modèle d'activité discontinue, existe dans l'ex-RFA, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Parmi les pays qui dessinent des courbes d'inactivité dominante, on rencontre deux « variantes » : en Irlande, en Espagne et au Luxembourg les taux d'activité demeurent très faibles après 25 ans. En Grèce, en Italie, au Portugal et en Belgique, la courbe est plus évolutive : l'inactivité diminue progressivement au profit d'une activité continue.

De ces regroupements émerge une première interrogation : comment expliquer la proximité du Danemark de l'ex-RDA et de la France ? Que dire du rapprochement entre l'Irlande, l'Espagne et le Luxembourg ? Comment se fait-il que des pays aussi proches par ailleurs que la Belgique et la France ou l'Espagne et le Portugal présentent des modèles d'activité féminine si éloignés ?

On constate, là encore, mais on n'explique rien. Pourquoi certains pays continuent-ils à fonctionner avec une activité féminine discontinue alors que dans d'autres la continuité est devenue la règle ? En d'autres termes comment se fait-il qu'ici (en France par exemple, ou au Danemark) il soit devenu « normal » de travailler quand on a un ou deux enfants alors qu'ailleurs (en Allemagne de l'Ouest, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne) il est toujours « normal » de s'arrêter dès le premier enfant, voire dès le mariage ? Derrière les courbes d'activité,

il y a bien un problème de *normes sociales* qui n'est toujours pas élucidé.

Le travail à temps partiel entre l'évidence et la contingence

Autre phénomène permettant de caractériser les comportements d'activité féminins, le développement du travail à temps partiel renferme, lui aussi, plus de questions que de réponses. Tout d'abord parce que, de ce point de vue, l'Europe des douze présente un tableau très diversifié, avec une coupure géographique marquée entre le Nord et le Sud. « *Le travail à temps partiel reste une caractéristique des femmes du Nord de l'Europe* »¹⁵ : la proportion, parmi les actives occupées, de femmes travaillent à temps partiel est de 60 % aux Pays-Bas, 44 % au Royaume-Uni, 40 % au Danemark. L'Europe du Sud, à l'inverse, se distingue par des pourcentages beaucoup plus bas : 8 % en Grèce, 10 % au Portugal, 11 % en Italie, 12 % en Espagne. Entre ces deux extrêmes se trouvent la Belgique (25 %), la France (23,8 %) et le Luxembourg (18 %).

La cartographie du travail à temps partiel, on le voit ici, ne ressemble en rien à celle des taux ou des courbes d'activité féminine. De sorte que si la pratique du temps partiel constitue un indicateur, on peut légitimement se demander : indicateur de quoi, au juste ? Au-delà des chiffres, en effet, cette forme d'emploi a des significations très différentes : le travail à temps partiel peut constituer une des voies d'accès au marché du travail permettant à des femmes qui ne pourraient pas travailler à temps plein de s'insérer professionnellement, comme il peut être une façon de les éloigner de la vie professionnelle en les enfermant dans le cercle vicieux de l'instabilité, de la sous-qualification, des

15 - MEULDERS (D.),
PLASMAN (R.),
VANDER STRICHT (V.)
*La position des
femmes, rapport cité.*

16 - MARUANI (M.),
NICOLE (C.),
Au labeur des dames.
Métiers masculins,
emplois féminins,
Paris, Syros-
Alternatives, 1989.

bas salaires et, finalement, du retrait du marché du travail.

Car l'histoire du travail à temps partiel est, dans chacun des pays, très particulière. Il peut être d'implantation ancienne et de ce fait, constitutif de la croissance de l'activité féminine : c'est le cas au Royaume-Uni et au Danemark. Ailleurs, son essor beaucoup plus récent, lié à la crise de l'emploi, se fait au détriment des créations d'emploi à temps plein (en France, par exemple). Là encore, la diversité interroge et les proximités statistiques se révèlent parfois de faux amis. Ainsi en est-il du Danemark et du Royaume-Uni qui ont sensiblement la même proportion de femmes à temps partiel (40 % et 44 %). Mais là s'arrête la similitude. Car le temps partiel se greffe sur des modèles d'activité féminine tout différents : activité continue, plafonnant à des taux quasi-équivalents à ceux des hommes au Danemark, activité discontinue et sensiblement moins élevée au Royaume-Uni. De sorte que l'on peut suggérer, sans trop se tromper, que les femmes qui, au Danemark, travaillent à temps partiel sont celles qui, au Royaume-Uni sont inactives, alors que celles qui au Royaume-Uni ont un emploi à temps partiel exercent à temps plein en France.

La compréhension de ces phénomènes implique un détour par l'analyse de la production des normes sociales qui sous-tendent l'inégale extension de cette forme d'emploi. Qui dit temps partiel, pense la femme : il y a là une sorte d'automatisme dont la régularité se lit dans les statistiques européennes (le taux de féminisation du temps partiel dans l'Europe des douze, s'étage entre 76 % et 90 %). Mais au-delà, qu'est-ce qui fait que, dans tels pays, la pratique temps partiel est devenue une solution « évidente » pour l'écrasante majorité des mères de famille (les Pays-Bas, le Royau-

me-Uni) alors que dans d'autres il est hors de propos, de portée ou de projet pour la plupart d'entre elles (en Italie, en Espagne, au Portugal, en Grèce) ? Ailleurs, l'évidence est inscrite dans les dispositifs publics ou les politiques de gestion de la main-d'œuvre des entreprises. C'est le cas notamment en France où certains emplois sont d'emblée créés à temps partiel (employées de commerce ou d'entreprises de nettoyage) et pour des femmes¹⁶. Dans tous les cas, il s'agit bien de la *construction sociale d'évidences* que le constat statistique ne fait que suggérer.

Le chômage : un indicateur double

Dernier point d'interrogation, toujours sur le même registre : le chômage. Que nous disent les taux de chômage féminin sur l'évolution des comportements d'activité ? Comment donner sens aux différences de situations entre pays (diversité des niveaux de chômage féminin et des écarts entre chômage masculin et féminin) ? Comment comprendre la croissance simultanée du chômage et de l'emploi féminins qui se manifeste partout en Europe ?

La croissance de l'emploi qui s'est produite dans les pays de la CEE à la fin des années quatre-vingts n'a pas engendré une réduction du chômage correspondante : création d'emploi et permanence du chômage coexistent. Ce phénomène, qui touche l'ensemble de la population active européenne, est particulièrement accentué chez les femmes : le chômage féminin se résorbe plus difficilement et plus lentement que celui des hommes. Cette inflexibilité du chômage féminin est redoublée d'un autre phénomène : hormis le Royaume-Uni, les taux de chômage des femmes d'Europe sont systématiquement plus élevés que ceux des hommes. Systématique-

Tableau 7
L'emploi à temps partiel dans les pays de la C.E.E. Évolution entre 1983 et 1989
(en % de l'emploi correspondant)

	Emploi total		Évo- lu- tion	Emploi salaré		Évo- lu- tion	Emploi féminin total		Évo- lu- tion	Emploi féminin salaré		Évo- lu- tion	Emploi masculin total		Évo- lu- tion	Emploi masculin salaré		Évo- lu- tion
	83	89		83	89		83	89		83	89		83	89		83	89	
Belgique	8,1	10,2	↑	8,3	11,7	↑	19,7	25,0	↑	20,7	28,0	↑	2,0	1,7	↓	1,9	1,8	↓
Danemark	23,8	23,4	↓	25,8	24,5	↓	44,7	40,1	↓	46,3	40,6	↓	6,6	9,4	↑	7,1	9,9	↑
R.F. Allemagne	12,6	13,4	↑	12,0	13,0	↑	30,0	30,7	↑	29,6	30,4	↑	1,7	2,3	↑	1,1	1,7	↑
Grèce	6,5	4,4	↓	4,9	3,7	↓	12,1	8,0	↓	8,5	6,8	↓	3,7	2,4	↓	3,3	2,1	↓
Espagne	nd	4,8	nd	nd	4,1	nd	nd	11,9	nd	nd	11,1	nd	nd	1,6	nd	nd	1,0	nd
France	9,7	12,1	↑	9,0	12,2	↑	20,0	23,8	↑	18,7	23,6	↑	2,5	3,5	↑	2,0	3,3	↑
Irlande	6,7	7,5	↑	5,8	8,0	↑	15,6	16,5	↑	11,9	15,3	↑	2,7	3,1	↑	2,4	3,4	↑
Italie	4,6	5,7	↑	3,5	5,2	↑	9,4	10,9	↑	7,5	10,0	↑	2,4	3,1	↑	1,5	2,5	↑
Luxembourg	6,7	6,9	↑	6,2	6,9	↑	18,0	16,4	↓	17,1	16,4	↓	(1,2)	1,9	↑	(1,0)	1,8	↑
Pays-Bas	21,2	31,7	↑	21,0	30,9	↑	50,3	60,1	↑	49,5	58,4	↑	6,9	15,0	↑	6,8	14,8	↑
Portugal	6,0 (86)	5,9	↓	3,9 (86)	3,7	↓	10,0 (86)	10,0	=	8,1 (86)	7,7	↓	3,4 (86)	3,1	↓	1,3 (86)	0,9	↓
Royaume-Uni	19,0	21,7	↑	19,5	22,6	↑	42,1	43,6	↑	41,8	43,5	↑	3,3	5,0	↑	3,1	4,6	↑
Europe 10	12,1	14,4	↑	12,2	14,9	↑	27,6	30,2	↑	27,8	30,8	↑	2,8	4,1	↑	2,3	3,8	↑
Europe 12	nd	13,2	nd	nd	13,7	nd	nd	28,0	nd	nd	28,9	nd	nd	3,8	nd	nd	3,4	nd

Source : Eurostat, Enquête sur les forces de travail, tableau T34.

17 - MEULDERS (D.),
PLASMAN (R.),
VANDER STRICHT (V.),
*La position des
femmes*, rapport cité.

18 - MARCHAND (O.),
THELOT (C.),
« Le nombre des chô-
meurs » dans *Le chô-
mage, Problèmes éco-
nomiques et sociaux*,
Paris, La Documenta-
tion Française, 1984
et BESSON (J.L.),
COMTE (M.), *La notion
de chômage en
Europe. Analyse
comparative*, Rapport
MIRE, 1992.

ment et significativement : en 1990, les taux de chômage moyens, dans l'Europe des douze, s'élèvent à 6,6 % pour les hommes et à 11,2 % pour les femmes.

A l'exception du Royaume-Uni donc, tout ceci se vérifie quel que soit le niveau global du chômage de chaque pays et quel que soit le sens de l'évolution. Que le nombre des chômeurs soit faible ou important, qu'il soit en augmentation ou en diminution, les femmes sont plus au chômage et leur chômage reste beaucoup plus insensible aux périodes de reprise de l'emploi. Ainsi, dans deux situations aussi contrastées que celles de l'Espagne et de l'Allemagne, on observe les mêmes processus : en Allemagne, le taux de chômage des hommes (3,9 % en 1990) est notablement moins élevé que celui des femmes (7 %). Entre 1983 et 1990 il est passé de 6,2 % à 3,9 % pour les hommes, alors que pour les femmes il n'a diminué que d'un point (de 8 % à 7 %). En Espagne, qui culmine avec un taux moyen de 16,1 % en 1990, le taux de chômage des hommes s'élève à 11,9 %, celui des femmes à 24,1 % : plus du double donc. L'évolution, entre 1983 et 1990, est plus significative encore : entre ces deux dates, le taux de chômage a diminué de 4,6 % pour les hommes pendant qu'il augmentait de 3,1 % pour les femmes.

Au palmarès des inégalités de sexe devant le chômage, sept pays arrivent en tête : en Espagne, en Grèce, en Belgique, en Italie, au Portugal, au Luxembourg et aux Pays-Bas, le taux de chômage des femmes représente plus du double de celui des hommes. En France et en RFA, il est proche de la « moyenne » européenne (un peu moins du double pour les femmes). Au Danemark et en Irlande, le chômage féminin dépasse très légèrement le chômage masculin.

Seul le Royaume-Uni connaît des taux de chômage féminins plus bas.

Ce classement nous donne un tableau des différences, mais ne permet pas de les expliquer : « aucun lien ne peut être établi par exemple entre une forte participation des femmes dans la population active et un fort taux de chômage (seule la France est dans ce cas). De même, une forte inégalité entre le chômage des hommes et des femmes existe aussi bien dans un pays où le chômage est important (l'Italie) et dans un pays où le chômage est moins important (la Grèce)¹⁷ ».

Les statistiques, ici, font le recensement d'une catégorie éminemment floue. Sans vouloir entrer dans le débat plus large – et par ailleurs largement ouvert – sur la mesure du chômage¹⁸, il convient de s'arrêter quelque peu sur le sens de la notion même de chômage pour les femmes. Une part non négligeable des réponses aux questions que l'on se pose sur le sujet réside en effet dans la façon, variable selon les pays et les époques, dont le non-emploi se traduit en chômage ou en inactivité.

Il y a là un problème de *comptage statistique* de première importance : la façon dont on recense le non-emploi des femmes pèse fortement sur le taux de chômage global de chaque pays. Mais il y a aussi une *question plus fondamentalement sociologique* : comprendre la façon dont se constitue la notion de chômage pour les femmes c'est saisir la manière dont se délimitent les frontières entre l'activité, le non-emploi et l'inactivité. En ce sens, l'importance du chômage féminin est un indicateur double : il nous renseigne sur les difficultés de l'accès des femmes au marché du travail (un indicateur de discrimination) en même temps qu'il témoigne de la forte présence des femmes sur le marché du travail et du déclin de l'inactivité féminine (un

Tableau 8
Taux de chômage, moyennes annuelles

Total H/F	Europe 12	Belgique	Danemark	Allemagne	Grèce ¹	Espagne	France	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal	Royaume Uni
1983	9,9	12,5	9,3	6,9	7,8	17,8	8,2	15,2	8,8	3,5	12,4	8,0	11,1
1984	10,7	12,5	8,7	7,1	8,1	20,6	9,8	16,8	9,3	3,1	12,3	8,7	11,3
1985	10,8	11,6	7,2	7,1	7,8	21,8	10,2	18,2	9,6	2,9	10,5	8,8	11,4
1986	10,7	11,6	5,6	6,3	7,4	21,0	10,3	18,2	10,5	2,6	10,2	8,2	11,4
1987	10,3	11,4	5,7	6,2	7,4	20,4	10,4	18,1	10,2	2,6	10,0	6,8	10,4
1988	9,7	10,0	6,5	6,1	7,7	19,3	9,9	17,6	10,8	2,1	9,3	5,6	8,5
1989	8,9	8,5	7,7	5,5	7,5	17,1	9,4	17,0	10,7	1,8	8,7	5,0	7,0
1990	8,5	7,7	8,2	5,0	7,0	16,1	9,1	15,6	9,8	1,7	8,1	4,6	7,1
Hommes													
1983	8,7	8,6	8,2	6,2	5,8	16,5	6,3	14,6	5,8	2,6	11,1	5,3	11,9
1984	9,4	8,4	7,4	6,1	6,0	19,4	7,9	16,3	6,2	2,4	11,0	6,5	11,9
1985	9,4	7,5	5,6	6,1	5,6	20,3	8,4	17,5	6,3	2,1	9,2	6,7	11,7
1986	9,2	7,4	4,0	5,2	5,1	19,2	8,5	17,5	7,1	1,8	8,4	6,4	11,8
1987	8,6	7,5	4,5	5,1	5,1	16,8	8,3	17,4	7,0	1,8	7,5	5,1	10,8
1988	7,8	6,7	5,5	4,9	4,9	15,0	7,7	17,0	7,2	1,5	7,2	3,9	8,7
1989	7,0	5,4	6,8	4,3	4,6	12,9	7,0	16,1	7,2	1,3	6,5	3,4	7,2
1990	6,6	4,9	7,7	3,9	4,3	11,9	6,9	15,0	6,5	1,2	5,8	3,2	7,4
Femmes													
1983	11,8	19,0	10,5	8,0	11,7	20,8	10,8	16,5	14,4	5,3	14,7	11,8	9,9
1984	12,7	19,3	10,2	8,6	12,1	23,3	12,3	18,0	15,2	4,4	14,9	11,9	10,6
1985	13,0	18,4	9,1	8,7	11,7	25,2	12,6	19,7	15,7	4,3	12,8	11,7	11,0
1986	13,0	18,5	7,4	8,1	11,6	25,2	12,8	19,9	16,7	4,0	13,4	10,9	11,0
1987	13,0	17,6	7,0	7,9	11,4	27,7	13,3	19,3	16,1	3,9	14,0	9,2	9,9
1988	12,6	15,2	7,6	7,9	12,5	27,5	12,8	18,9	17,0	3,1	12,8	7,9	8,3
1989	11,7	13,3	8,6	7,4	12,4	25,2	12,4	18,8	16,9	2,7	12,1	7,1	6,7
1990	11,2	12,1	8,9	7,0	11,7	24,1	12,0	16,8	15,7	2,5	11,9	6,4	6,6

¹ Au printemps. Source : Eurostat, « Chômage », n° 12, 1990, 1991.

19 - FIGGE (K.),
QUACK (S.),
SCHAFFGEN (F.),
*La position des femmes
sur le marché du tra-
vail en Allemagne,*
Rapport pour la CEE,
Berlin, 1991.

20 - Collectif, *Le sexe
du travail,* Grenoble,
PUG, 1984.

indicateur de l'homogénéisation des comportements d'activité masculins et féminins).

Aussi, faute d'avoir fait ce travail de repérage sociologique, les statistiques du chômage féminin présentent une série d'énigmes non résolues. Si le Royaume-Uni est le seul pays d'Europe où les taux de chômage des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, est-ce parce que le marché du travail y est moins discriminant – moins « sélectif » pour parler comme les économistes – où est-ce parce que certaines catégories de femmes n'ont pas la possibilité ou la volonté de se comptabiliser comme chômeuses ? Qu'en est-il notamment de toutes celles qui auparavant exerçaient une activité à temps très partiel, comme il en existe au Royaume-Uni, c'est-à-dire qui ne bénéficient d'aucune protection sociale et dont les revenus ne sont pas soumis à l'impôt ?

Si, dans certains pays (l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni), le chômage de longue durée frappe moins les femmes que les hommes, est-on bien sûr que c'est en raison de leur plus grande employabilité ou, au contraire, à cause du développement plus répandu pour elles du phénomène de « découragement » ? Des recherches menées en Irlande et en Allemagne penchent vers la seconde hypothèse : « le découragement semble pousser beaucoup de femmes au chômage depuis plus d'un an à ne plus se faire enregistrer auprès de l'agence locale pour l'emploi ou à se retirer complètement du marché de l'emploi¹⁹ ».

A travers ces exemples, il apparaît que les questions que l'on se posait à propos de l'interprétation des courbes d'activité ou de la pratique du temps partiel peuvent se répéter à l'identique : comment se fait-il qu'une « femme qui ne travaille pas » soit, dans tel pays et à telle

époque, considérée comme chômeuse alors qu'ailleurs ou en d'autre temps elle serait inactive ? Quelle est la part de norme sociale qui, au-delà des règles d'indemnisation et d'inscription au chômage, pousse les femmes à se présenter comme chômeuses ou à se définir comme inactives ?

La récurrence des interrogations est, de ce point de vue, significative : une fois esquissée la typologie des comportements d'activité, la question du déplacement des normes sociales demeure. Les statistiques nous ont permis de cerner les *signes extérieurs* de l'évolution du rapport à l'emploi des femmes. La sociologie du phénomène social reste à faire.

En un sens, la force des chiffres, ici, a été d'inciter à une reformulation de l'objet de recherche, à un déplacement de l'épicentre de la réflexion du *travail* vers *l'emploi*. La « sociologie du travail des femmes », telle qu'elle s'est développée en France depuis la fin des années soixante-dix, a été en effet centrée sur l'analyse de la reproduction de la division sexuelle du travail, beaucoup plus que sur l'étude de l'accès des femmes à l'emploi. Les mécanismes sociaux qui ont produit le bouleversement des comportements d'activité féminins, les processus de transformation du rapport à l'emploi ont été très largement laissés pour compte. On a pris acte de ces mutations sans analyser réellement comment et pourquoi elles se sont faites. Car, de fait, la notion de division sociale et sexuelle du travail est tout entière construite autour du concept du travail. Son apport est de redéployer ce concept en deux dimensions, professionnelle et domestique, en reliant les sphères de la production et celles de la reproduction, le monde professionnel et l'univers du travail domestique²⁰. Mais, dans sa défi-

nition comme dans son utilisation, la division sexuelle reste circonscrite au champ du travail, centrée sur les problèmes de qualification, d'organisation et de conditions de travail, de répartition sexuée des tâches, des métiers, des fonctions. Le marché du travail, l'emploi et le chômage sont très largement absents de ce courant de recherche.

Les statistiques de l'emploi ont eu le mérite de montrer – par différence, plus que par démonstration – que l'accumulation des travaux sur la division sexuelle et sociale du travail ne faisait que contourner le marché du travail en laissant la sociologie de l'emploi féminin dans l'angle mort. Or, si l'on admet que l'irrésistible ascension de l'activité féminine est « l'événement principal » de ces trois dernières décennies (du point de vue des femmes, comme du point de vue du marché du travail), alors il faut reconsidérer le problème et redéfinir la problématique autour des rapports sociaux de l'emploi.

La connaissance statistique n'a pas apporté beaucoup de réponses aux interrogations proprement sociologiques sur la croissance de l'activité féminine. Mais elle a permis, et ce n'est pas rien, de reformuler d'autres questions de recherche – c'est-à-dire des questions sur lesquelles on n'a pas fini de chercher.